

# Flash infos

Octobre 2018

## **Conseil Municipal du 29 Juin 2018**

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

### **1 – Lotissement « Le Domaine de la Croix des Rouleaux 2 »**

#### a/ Prix de vente du terrain viabilisé

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bornage des parcelles a été réalisé et que les travaux ont débuté semaine 26. Le lotissement se décompose en 24 lots.

La commission Finances s'est réunie le lundi 25 juin afin de pouvoir réfléchir sur le prix de vente du terrain. Elle propose de fixer le prix du m<sup>2</sup> à 73 euros TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur la liste en mairie.

#### b/ Nom des rues

La commission urbanisme s'est réunie le jeudi 21 juin. Elle propose les dénominations suivantes :

- La rue d'Alsace (pour la continuité avec la 1<sup>ère</sup> tranche du lotissement)
- La rue de Provence
- La rue de la Dordogne
- La rue des Landes

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **2 – Prix de vente d'une parcelle à bâtir Allée des Noisetiers**

Monsieur le Maire présente une parcelle à construire. Il s'agit d'un espace vert situé à l'extrémité de la rue des Frênes et qui peut être accessible par l'allée des noisetiers. La parcelle cadastrée AI 180 p représente une superficie de 710 m<sup>2</sup>. Le terrain est viabilisé.

Suite au prix de vente fixé pour le lotissement « Le Domaine de la Croix des Rouleaux 2 », Monsieur le Maire propose de fixer le même prix pour cette parcelle, soit 73 € TTC le m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **3 – Tarifs des locations de salle**

#### a/ Location des salles et du matériel pour 2019

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### b/ Location de l'Espace Galerne pour 2020

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour l'Espace Galerne.

### **4 – Décision modificative n° 01/2018**

Monsieur le Maire informe le conseil que l'Etat a communiqué la répartition du prélèvement et du reversement pour le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Au vu des montants dus et alloués à la commune, il est nécessaire d'ajuster les crédits du BP 2018 comme suit :

#### Dépenses de fonctionnement :

- Compte 739223 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales .....+ 2 500,00 €

#### Recettes de fonctionnement :

- Compte 73223 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales .....+ 2 500,00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **5 – Subventions**

#### a/ Exceptionnelle à Multi Act'Enfance

Monsieur Dominique BEAUFRETON, adjoint aux finances, informe le conseil municipal que plusieurs rencontres ont eu lieu entre la commune, l'association Multi Act'Enfance et la Caisse d'Allocations Familiales. En-effet, les comptes financiers de l'association Multi Act'Enfance ont été analysés afin de pouvoir tirer les conclusions

nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Certaines activités sont en hausse alors que d'autres voient leur fréquentation diminuer.

Monsieur Dominique BEAUFRETON propose donc que le conseil municipal verse à l'association Multi Act'Enfance, une subvention exceptionnelle de 15.000 euros au titre du déficit de l'exercice précédent.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de verser la somme de 15.000 euros de subvention exceptionnelle à l'association Multi Act'Enfance au titre du déficit de l'exercice précédent.

#### b/ Mécénat Chirurgie Cardiaque

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du partenariat entre l'école Arc-en-Ciel et l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Cette association, qui a pour objectif de permettre à des enfants de pays défavorisés de pouvoir bénéficier d'opération cardiaque, est venue se présenter aux enfants de l'école.

L'école a décidé de faire réaliser aux enfants des dessins sur le thème du cœur. Une exposition a donc été mise en place à la Résidence Verte Vallée.

Monsieur le Maire propose donc que la commune s'associe à ce partenariat en versant une subvention à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque de 500 euros correspondant à 2 euros par dessin réalisé. Cette subvention serait prise sur la ligne « subventions caritatives »

### **6 – Avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs entre la Commune, la Région et la Maison Familiale Rurale « Le Vallon »**

Monsieur le Maire présente comme chaque année, la convention d'utilisation entre la Commune, la Région et la Maison Familiale Rurale, qui permet à cette dernière de pouvoir utiliser les équipements sportifs de la commune. La présente convention concerne l'année 2018. Pour info, auparavant l'heure était facturée 10,90 €, pour cette année cela passerait à 11 € de l'heure. La convention prévoit une utilisation de 8 h/semaine sur 34 semaines.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **7 – Agglomération du Choletais**

#### **a/ Modification statutaire**

L'Agglomération du Choletais a été constituée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 autour d'un projet communautaire concerté. A l'issue de cette première année d'existence, une réflexion s'est engagée sur les modifications statutaires souhaitées, d'une part, et consécutives à des évolutions réglementaires, d'autre part.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications.

#### **b/ Prolongation convention de mutualisation**

Monsieur le Maire informe le conseil que la convention de mutualisation entre la commune et l'Agglomération du Choletais est arrivée à son échéance le 31 décembre 2017.

Cette convention porte sur l'entretien des voiries, des espaces verts et des bâtiments de l'Agglomération sur le territoire de la commune de La Romagne.

L'Agglomération demande donc au conseil de bien vouloir prolonger ladite convention pour une année soit jusqu'au 31 décembre 2018. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **8 – Spectacle culturel**

#### **a/ Choix du type de spectacle**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé lors du vote du budget d'inscrire une somme de 2.000 euros pour un spectacle culturel.

L'Agglomération du Choletais demande au conseil de déterminer le style de spectacle désiré (humour, musique, théâtre, danse ...) qui pourrait se dérouler sur la commune de La Romagne.

Le conseil municipal décide de choisir un spectacle humoristique.

#### **b/ Nomination d'un référent**

Afin de suivre le dossier, chaque conseil municipal doit déterminer le nom du référent communal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Mme Sergine BRETEAUDEAU.

### **9 - Questions et Informations diverses**

#### **a/ DIA ZAC de la Maraterie**

Il s'agit de la vente d'une parcelle située ZAC de la Maraterie, cadastrée AD 259 d'une superficie de 561 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

#### **b/ Fibre optique**

Monsieur le Maire, Laurent GAUDRY et Frédéric GROLLEAU ont eu une réunion avec Orange au sujet de la fibre optique qui arrivera sur la commune en 2020.

Les particuliers auront le choix du fournisseur.  
3 armoires seront installées sur la commune.  
Le conseil municipal donne son accord sur l'implantation des 3 armoires.

### **10 – Location Bâtiment de stockage**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune va être propriétaire par acte notarié en date du 30 juin 2018 du local situé 8 rue de Bel-Air appartenant au préalable aux consorts Cléon.

Le local étant vacant et libre de tout meuble et matériel, il reste disponible à la location.

Une entreprise romagnonne souhaite louer ledit bâtiment.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité de mettre en location à usage de stockage le bâtiment situé 8 rue de Bel-Air et fixe à 40 euros/m<sup>2</sup> le loyer annuel.

## **Séance du 26 Septembre 2018**

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

### **1 – Vestiaires Salle des Sports**

#### **a/ Attribution du lot n° 4 Carrelage-Faïence**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la CCIP LARRIBEAU qui devait réaliser les travaux de carrelage et de faïence au sein des vestiaires de la salle des sports a été placée en liquidation judiciaire et ne peut donc plus assurer les travaux. Après avis du liquidateur judiciaire, une autre entreprise devra être trouvée, 3 entreprises ont été consultées.

Nom de l'entreprise	Montant HT
MIGOUT	18.436,67
<b>MALEINGE</b>	<b>17.474,44</b>
RM Carrelage	Sans réponse

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la société MALEINGE pour un montant de 17.474,44 € HT. Les travaux vont prendre un peu de retard. Durant cette période, les enfants pourront, en accord avec la section Tennis de Table, accéder aux sanitaires de la salle « La Stella ».

### **2 – Rénovation et Extension de la salle Bel-Air**

La consultation pour la rénovation et l'extension de la salle Bel-Air a été lancée le 23 août pour se terminer le lundi 17 septembre à 12 heures.

Les travaux ont été répartis en 14 lots distincts.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le lundi 17 septembre à 14 heures pour examiner les offres reçues.

L'architecte a ensuite procédé à l'analyse plus poussée des différentes offres reçues.

#### **Lot n° 1 : Terrassement - VRD**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise BOUCHET Vezins pour un montant de solution de base s'élevant à 12.648,15 euros HT et d'accepter l'option « Traitement du sol », ce qui porte le marché à un montant global de 13.439,85 € HT.

#### **Lot n° 2 : Maçonnerie – Béton Armé**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise DEFOND pour un montant s'élevant à 71.476,18 euros HT.

#### **Lot n° 3 : Ravalement**

Aucune proposition n'étant parvenue, le conseil municipal décide à l'unanimité de relancer la consultation pour ce lot.

#### **Lot n° 4 : Charpente Bois – Couverture Tuile**

Aucune proposition n'étant parvenue, le conseil municipal décide à l'unanimité de relancer la consultation pour ce lot.

#### **Lot n° 5 : Etanchéité**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise ETANCHEITE THOUAREENNE pour un montant de 15.146,21 euros HT.

#### **Lot n° 6 : Serrurerie – Bardage Métallique**

Une seule offre est parvenue dépassant l'estimatif initial, le conseil municipal décide à l'unanimité de relancer la consultation pour ce lot.

#### **Lot n° 7 : Menuiseries Extérieures Aluminium**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise TRICOIRE pour un montant de solution de base s'élevant à 25.250,00 euros HT et d'accepter l'option « Dormants », ce qui porte le marché à un montant global de 25.830,00 € HT.

#### **Lot n° 8 : Menuiseries Intérieures**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise PEAU pour un montant s'élevant à 12.884,57 euros HT et de ne pas retenir l'option qui consistait à remplacer les volets roulants par des blocs-portes.

#### **Lot n° 9 : Cloisons Sèches**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise USUREAU pour un montant s'élevant à 36.000,00 euros HT.

#### **Lot n° 10 : Plafonds suspendus**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise TREMELO pour un montant s'élevant à 6.118,27 euros HT.

#### **Lot n° 11 : Revêtements de sols - Faïence**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise MALEINGE pour un montant de solution de base s'élevant à 11.475,62 euros HT.

#### **Lot n° 12 : Peinture – Revêtements muraux**

Le conseil municipal décide par 14 voix pour et 1 abstention de retenir l'entreprise PAILLAT Norbert pour un montant de solution de base s'élevant à 9.668,00 euros HT et d'accepter l'option Toile de Verre pour un montant de 1.152,78 euros HT ainsi que l'option Porte Métallique pour un montant de 60,00 euros HT, ce qui porte le marché à un montant global de 10.880,78 € HT.

#### **Lot n° 13 : Plomberie – Sanitaire – VMC Simple et Double Flux**

Monsieur Clément SAMSON quitte la salle.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise EP2C pour un montant s'élevant à 46.397,57 euros HT.

#### **Lot n° 14 : Electricité Courants Forts et Faibles**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise EP2C pour un montant de solution de base s'élevant à 42.910,92 euros HT.

Monsieur Clément SAMSON regagne la salle.

### **3 – Eclairage Public**

#### **a/ Programme de rénovation**

Monsieur le Maire rappelle qu'une première phase de travaux a été réalisée pour la rénovation de l'éclairage public en changeant notamment les lampes actuelles en LED.

Sur demande de la commune, le SIEMML a fait parvenir un devis pour une 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de rénovation qui s'élève à 44.999,52 euros HT. Le SIEMML participerait à hauteur de 50 % sur le coût envisagé, ce qui laisserait à la charge de la commune 22.499,76 euros HT.

Il resterait ensuite une seule tranche de travaux de rénovation. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le programme de rénovation.

#### **b/ Maintenance annuelle**

Des dépannages du réseau d'éclairage public demandés par la commune ont eu lieu sur la commune entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 31 août 2018.

Le coût cumulé de ces dépannages s'élève à 1.616,57 euros TTC.

Compte-tenu de la participation du SIEMML (25 %), le coût à supporter par la commune s'élève à 1.212,43 euros TTC. Le conseil municipal donne à l'unanimité, son approbation à ce règlement.

### **4 – Acquisition d'une parcelle aux Consorts BOISDRON**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de sa rencontre avec Stéphane BOISDRON. Après avis de la commission d'urbanisme, la commune se propose d'acquérir le terrain situé à l'angle de la rue de Vendée et de la rue Nationale comprenant un garage au prix de 4.000 euros. Les Consorts Boisdron ont fait connaître leur accord sur cette proposition. Ce terrain correspond à un emplacement réservé inscrit au PLU, ayant pour objectif d'améliorer la visibilité et donc l'aménagement du carrefour. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir la parcelle cadastrée AD 80 pour un prix de 4.000 euros.

## **5 – Souscription d'un prêt**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de contracter un emprunt de 450.000 euros au taux de 1,30 % sur 6 ans afin de financer les travaux du lotissement « le Domaine de la Croix des Rouleaux 2 ». Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **6 – Modification du Règlement de l'Espace Galerne**

Depuis quelques temps, la réglementation relative aux lâchers de lanternes célestes a évolué au niveau national demandant dorénavant aux propriétaires des lieux ainsi qu'aux maires des communes concernées de donner leur autorisation au préalable des lâchers de lanternes célestes.

Suite à plusieurs remarques de riverains ayant constaté sur leurs terrains des débris métalliques après des lâchers de lanternes célestes, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le fait d'interdire les lâchers de lanternes célestes aux abords de l'Espace Galerne et d'ainsi modifier le règlement de ladite salle.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide par 2 voix « contre », 6 abstentions et 7 voix « pour » d'interdire tout lâcher de lanterne céleste aux abords de l'Espace Galerne et donc de modifier le règlement de location de l'Espace Galerne.

## **7 – Questions diverses**

### a/ DIA 1 rue de Vendée

Il s'agit de la vente d'une maison située 1 rue de Vendée, cadastrée AD 76 d'une superficie de 281 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

### b/ DIA 4 allée des Marronniers

Il s'agit de la vente d'une maison et d'un terrain situés 4 allée des Marronniers, cadastrés AI 110 et AI 285 d'une superficie totale de 2175 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

### c/ DIA 11 rue du Commerce

Il s'agit de la vente d'un immeuble situé 11 rue du Commerce, cadastré AA 249 et AA 250 d'une superficie totale de 358 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

### d/ DIA Echange des Terrains entre la Commune et les Consorts LOIZEAU

Il s'agit d'un échange entre la Commune de La Romagne et les Consorts LOIZEAU des terrains AI 375 et AI 377 (superficie totale : 1.870 m<sup>2</sup>) appartenant à Mme LOIZEAU Madeleine et du terrain AI 357 (superficie : 1.872 m<sup>2</sup>) appartenant à la commune. L'échange s'effectue à titre gracieux.

Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

### e/ DIA 4 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'une maison située 4 rue Nationale, cadastrée AD 25 d'une superficie de 540 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

## **Club du Temps Libre**



### **Novembre :**

- Jeudi 8 : Belote, travaux manuels, marche, jeux divers
- Jeudi 15 : Petit concours interne
- Jeudi 22 : Belote et jeux à la Résidence Verte Vallée
- Mercredi 28 : Pot au feu à la salle Bel-Air
- Jeudi 29 : Belote et jeux à la Résidence Verte Vallée

### **Décembre :**

- Mercredi 5 : concours de belote inter-clubs à l'Espace Galerne
- Jeudi 13 : Belote, travaux manuels, marche, jeux divers
- Jeudi 20 : Petit concours interne + bûche de Noël
- Jeudi 27 : Belote et jeux à la Résidence Verte Vallée
- Lundi 31 : Réveillon de la St Sylvestre à Trémentines



## Matinées Récréatives

Accueil pour les bébés et enfants jusqu'à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle. Un lieu de socialisation et d'éveil : des jeux libres ou des activités sont proposés. Les matinées récréatives ont lieu tous les mardis de 9h à 12h au modulaire, les mercredis de 9h30 à 12h dans les locaux de la halte-garderie ainsi que les jeudis de 9h à 11h au modulaire. On y vient quand on veut, on part quand on veut...

### Planning des activités :



#### Novembre :

Mardi 6 : Interco St Léger : l'alimentation

Jeudi 8 : peinture

Mardi 13 : *transvase avec moi*

Jeudi 15 : peinture

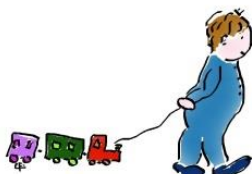
Lundi 19 : sport

Mardi 20 : gommettes

Jeudi 22 : gommettes

Mardi 27 : psychomotricité

Les dates soulignées sont les matinées avec présence de l'animatrice du R.A.M



Jeudi 29 : anniversaires novembre

#### Décembre :

Mardi 4 : bricolage de Noël

Jeudi 6 : bricolage de Noël

Mardi 11 : *en attendant Noël*

Jeudi 13 : Jeux libres

Lundi 17 : sport

Jeudi 20 : anniversaires de décembre

## A.P.E.L. école privée «L'Arc en Ciel »



### Collecte de ferraille et métaux

Samedi 27 octobre 2018

De 9h à 16h

Parking de l'école



Une benne de dépôt sera mise à disposition par l'entreprise de récupération Fers de Cholet. L'argent récolté participera au financement d'actions menées pour les enfants de l'école.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Rénald MOTTIER au : 06.43.98.10.33

Emmanuel RICHARD au : 06.03.93.98.44



Cette année, l'association des parents d'élèves de l'Ecole L'Arc en Ciel organise au sein de l'école une collecte permanente de papiers, en partenariat avec le centre de réinsertion ATIMA d'Andrezé.

Vous trouverez devant l'école des containers mis à disposition **tout au long de l'année** pour y déposer vos papiers, journaux, magazines, catalogues, publicités, livres, ...etc.

Ils seront vidés chaque semaine par l'organisme ATIMA, alors n'hésitez pas, parlez-en autour de vous, réduisez vos déchets papiers, et aidez l'école.

Les bénéfices perçus participeront au financement des différentes actions menées dans l'année pour les enfants.

## Vaccin contre la grippe

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la grippe, Sophie GAUTIER, infirmière de La Romagne vous propose des permanences supplémentaires à la Résidence Verte Vallée de **13h à 13h30** aux dates suivantes :

- **Lundi 5 novembre**
- **Mardi 6 novembre**
- **Lundi 12 novembre**

- **Mardi 13 novembre**
- **Lundi 19 novembre**
- **Mardi 20 novembre**





## Multi Act' Enfance

### Vente de Sapin de Noël



Réservez votre sapin de Noël avant le **9 novembre 2018** à l'île aux enfants ou à la halte-garderie.

Plusieurs variétés au choix :

Epicéa 150cm (12€), Norman 125/150cm (21€) ou 150/175cm (28€) ne perd pas ses épines, ainsi que des bûches (3€).

A récupérer le samedi 8 décembre 2018 lors du marché de Noël à la salle de motricité

## Maison Familiale Rurale « Le Vallon »

### Collecte de papiers à la M.F.R. le Vallon

Dans le cadre de projets sur le recyclage et l'éco responsabilité, la Maison Familiale Rurale Le Vallon organise une collecte de papiers.

Une benne sera mise à disposition à la M.F.R. du **lundi 12 novembre au vendredi 23 novembre 2018**.

En attendant, stockez vos papiers !!!

**Attention**, les cartons ne sont pas acceptés dans la benne, uniquement du papier.

Papiers concernés : papiers imprimés, journaux, magazines, manuels scolaires, livres, annuaires,...etc

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

la Maison Familiale Rurale, rue des Sports 49740 LA ROMAGNE au 02.41.75.61.33

ou par mail : [mfr.la-romagne@mfr.asso.fr](mailto:mfr.la-romagne@mfr.asso.fr)

## Association Activ' Assmat

### 14<sup>ème</sup> Journée nationale des Assistantes Maternelles

Le samedi 24 novembre 2018

A La Séguinière salle des Fêtes

De 9h à 12h30

(matinée gratuite et ouverte à tous)



**9h à 10h :** conférence « Lien entre acquisitions psychomotrices et jeux, de 0 à 3 ans » (réservé aux assistants maternels et professionnels de la petite enfance)

**10h à 11h30 :** ateliers de motricité, transvasement, tapis de lecture, langue des signes, parcours sensoriel, bricolage, jeux, maquillage...

**11h30 à 12h :** Spectacle « Minute Papillon ! » de l'Association Bala'conte et Zik. Spectacle poétique de musique, de comptines, d'histoires pour les enfants de 0 à 6 ans.

### Assemblée Générale des Assistantes Maternelles

Le vendredi 30 novembre 2018

à la salle Municipale à 20h30

## Association Culture et Loisirs

### Chorale « Romavoix »

Concert au profit de Libami

Vendredi 14 décembre 2018 à 20h30

à l'Eglise de La Romagne



**Participation :** chorale de Gospel, chorale Romavoix, et groupe théâtre de Bel-Air

## Comité des Fêtes

### Réveillon de la Saint Sylvestre 2018 !

Amis Romagnons, venez fêter la nouvelle année avec nous !  
N'attendez pas pour faire vos réservations.  
La fête se déroulera à l'Espace Galerne et vous serez attendus pour 20 H.



**Le repas sera concocté par le traiteur « Le Margot » de St Christophe du Bois et l'orchestre « Odyssee Live » nous fera danser toute la nuit...**

La carte d'entrée est à 85 €

Le Comité des fêtes vous invite à faire vos réservations à partir du vendredi 2 novembre 2018 au :

06.42.68.95.82 (de 18h30 à 20h30) et 02.41.70.30.35 (de 17h30 à 21h)

## Don du Sang



**Jeudi 10 janvier 2019 de 16 h 30 à 19 h 30  
à l'Espace Galerne**



## Nouveaux services

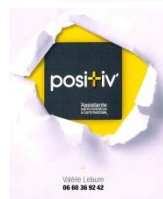
Produits et matériaux écologiques pour l'habitat, professionnels et particuliers

Filiale de DISTRILQUIDS S.A.R.L

☎ : 06.51.77.14.33 ou 💻 : [distriecologic@gmail.com](mailto:distriecologic@gmail.com)

✉ : Z.I la Peltière – rue de Touraine – La Romagne

Ouvert aux particuliers, le samedi matin 8h30 – 12h00



Prestations de services administratif et commercial

Services sur mesure adaptés aux besoins des entreprises quel que soit leur taille.

Valérie LELAURE

☎ : 06.60.36.92.42 ou 💻 : [positiv49@laposte.net](mailto:positiv49@laposte.net)

✉ : 11, rue des Charentes – La Romagne

## Plan « Grand Froid »



Depuis quelques années, en cas de forte baisse des températures, le Préfet peut déclencher le « plan grand froid ». Dans ce cadre, le Maire est dans l'obligation de tenir un registre nominatif des personnes de plus de 65 ans, handicapées et/ou vulnérables, fragiles, isolées vivant à domicile.

Le recensement est facultatif et volontaire ; il peut être fait par la personne elle-même, par son représentant ou, après accord de la personne, par un tiers (médecin, service ou personne intervenante, voire un voisin.)

Toute personne qui souhaite figurer sur le registre « Alerte Canicule ou Grand Froid » de la commune de La Romagne doit se faire connaître à l'accueil de la Mairie de La Romagne.



## Attention : Chiens errants

Le maire rappelle que la divagation des chiens est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...). ».

Tout chien en divagation pourra être saisi et le propriétaire devra s'acquitter des frais de garde : 26€ de prise en charge + 16€ participation journalière (tarifs 2018)

Il est du devoir du maître d'éviter la fugue d'un chien et de garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant son absence. La divagation du chien comporte en effet de nombreux risques et dangers.

Sans même parler de la loi, il est évident qu'un chien en divagation peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui :



- un chien en état de divagation s'expose à de nombreux risques, depuis l'accident de circulation à l'empoisonnement du chien (volontaire ou non) ;
- un chien errant représente également un danger pour les autres, car il pourrait mordre ou attaquer des passants.

N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. Si en votre absence, votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable.



## Fermeture de la Trésorerie de La Romagne

En raison de la restructuration des services, la Trésorerie de La Romagne fermera définitivement le : **vendredi 14 décembre 2018 à 12h.**

Après cette date, toute correspondance ou tout paiement devra être adressé à :

Centre des Finances Publiques de Cholet  
42 rue du Planty  
49300 CHOLET



## Carrefour de l'orientation



Organisée par l'Agglomération du Choletais tous les 2 ans, la 9<sup>ème</sup> édition du Carrefour aura lieu les 17, 18 et 19 janvier 2019 au Parc de la Meilleraie.

Cette manifestation représente une formidable opportunité de réfléchir à l'avenir de vos enfants.

Plus de 350 exposants dont 200 structures de formation, 75 entreprises permettront de mieux cerner les métiers et les formations.

Par ailleurs, vous pourrez visiter le Pavillon du Développement Durable et de la Transition Energétique.

**Trois soirées événements seront également proposées :**

- Mercredi 16 janvier – 20h – Théâtre Interlude : Conférence « Regards croisés sur l'Education de l'enfant et de l'adolescent » par les professeurs Daniel MARCELLI et Philippe DUVERGER
- Jeudi 17 janvier – 20h – Théâtre Interlude : Conférence sur « Les Changements climatiques et la préservation des océans » par Isabelle AUTISSIER
- Vendredi 18 janvier – 20h – Cinémovida : Projection du film « Demain » suivie d'un débat.

## Agirc et Arrco : les « R.D.V de la retraite »

**Du 12 au 17 novembre 2018**

**« A tout âge, je suis acteur de ma retraite »**

L'Agirc-Arrco organise pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive les « Rendez-vous de la retraite » sur internet et dans 100 centres d'information répartis dans toute la France.

Pour connaître l'adresse de nos centres et prendre rendez-vous, connectez-vous dès le 23 octobre sur le site : [rdv-retraite.agirc-arrco.fr](http://rdv-retraite.agirc-arrco.fr)

Pour tout renseignement complémentaire : [mfoulhac@agirc-arrco.fr](mailto:mfoulhac@agirc-arrco.fr) ou ☎ : 01.71.72.14.74

# Recensement Citoyen Obligatoire

Bientôt 16 ans !

Pensez au recensement

Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Renseignements et contacts :

CSN Angers ☎ 02.44.01.20.50



## La Mairie Informe

### Renseignements pratiques

#### ■ Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au samedi	9 h à 12 h 30	
Le lundi et le vendredi	9 h à 12 h 30	14 h à 17 h 30

#### ■ Inscriptions listes électorales :

Si vous avez 18 ans, ou que vous venez d'arriver sur la commune et que vous souhaitez être inscrit(e) sur les listes électorales de La Romagne, vous devez vous présenter en Mairie avant le **31 décembre 2018**.

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile (ex : facture E.D.F., ou téléphone...).



#### ■ Balayage des rues

Mardi 27 novembre

Mardi 18 décembre



#### ■ Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

De façon générale, pour les semaines incluant des jours fériés, l'organisation des tournées est décalée de 24 heures.

**Les ordures ménagères sont collectées tous les jeudis après-midi, semaines paires.**

Ramassage du Tri sélectif bac ou sac jaune

les jeudis après-midi semaines impaires :

25/10, 8/11, 22/11, 6/12 et 20/12



**Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte**

#### ■ Permanences :

⇒ **Assistante Sociale - Maison Départementale des Solidarités de Cholet :**

**26 avenue Maudet (en face les Halles) 2<sup>ème</sup> étage**

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi, fermeture le jeudi matin, ☎ 02.41.46.20.00

⇒ **Pharmacies de garde :**

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le **3237**



⇒ **Infirmière de garde :**

**Mme Sophie GAUTIER La Romagne ☎ : 02.41.58.61.71**

Pour tous les soins semaine et week-end, merci de contacter le numéro ci-dessus.

Permanences sans rendez-vous à la Résidence Verte Vallée du lundi au samedi de 8h30 à 9h00. (Veuillez-vous munir de votre carte Vitale).



⇒ **Médecins de garde :**

Pour les urgences, composer le 02.41.33.16.33 (24h/24h)

Le **15** ne doit être utilisé qu'en cas **d'urgences vitales**.

## PLANNING DES MANIFESTATIONS

### OCTOBRE 2018 :

Jeudi 25	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers	Salle Municipale
Jeudi 25	Stella Tennis de Table : Champion's League / Dekorglass Dzialdowo (Pologne)	Salle La Stella
Samedi 27	E.S.R.R : soirée à thème	Salle Bel-Air
Dimanche 28	Les Marcheurs Romagnons : randonnée surprise	Salle Municipale

### NOVEMBRE 2018 :

Samedi 3	C.S.I : prévention sécurité routière	Espace Galerne
Dimanche 4	Foot : Equipe A à Cholet JF Equipe B / St Germain Valmoine 2	
Dimanche 4	Cercle de l'Union : repas annuel	Salle Bel-Air
Mardi 6	Stella Tennis de Table : Pro A à Rouen	
Jeudi 8	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers	Salle Municipale
Dimanche 11	Foot : Equipe A / Ingrandes Le Fresne Equipe B à Beaupréau La Chapelle	
Jeudi 15	Club du Temps Libre : Petit concours interne	Salle Municipale
Jeudi 15	Stella Tennis de Table : Champion's League à Dekorglass Dzialdowo (Pologne)	
Lundi 19	Multi Act' Enfance : Matinées récréatives	Salle Polyvalente
Jeudi 22	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers	Salle Municipale
Mardi 23	Stella Tennis de Table : Pro A / Pontoise Cergy	Salle La Stella
Dimanche 25	Foot : Equipe A à Andrézé Jub Jallais Equipe B à Roussay / Fuiet Chaussaire	
Mardi 27	Stella Tennis de Table : Pro A à Chartres	
Mercredi 28	Club du Temps Libre : Pot au feu	Salle Bel-Air
Jeudi 29	Club du Temps Libre : belote et jeux	Résidence Verte Vallée
Vendredi 30	Activ' Assmat : Assemblée générale	Salle Municipale
Vendredi 30	Stella Tennis de Table : Champion's League / UMMC (Russie)	Salle La Stella

### DECEMBRE 2018 :

Dimanche 2	Foot : Equipe A / Toutlemonde Maulévrier Equipe B à Cholet Nuaille ESSPG	
------------	--	--

Jeudi 6	Stella Tennis de Table : Champion's League à Walter Wels (Autriche)	
Mercredi 5	Club du Temps Libre : concours de belote	Espace Galerne
Dimanche 9	Foot : Equipe A à Landemont Laurentais Equipe B / Andrezé Jub Jallais 3	
Mardi 11	Tennis de Table : Pro A à Jura Morez	
Jeudi 13	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers	Salle Municipale
Samedi 15	OGEC / APEL : Romagnoël	Place Mairie
Dimanche 16	Foot : Equipe A à Roussay / Puy St Bonnet 2 Equipe B à Cholet FCPC 2	
Lundi 17	Multi Act' Enfance : Matinées récréatives	Salle Polyvalente
Mardi 18	Stella Tennis de Table : Pro A / St Denis	Salle La Stella
Jeudi 20	M.F.R « Le Vallon » : Assemblée Générale	Espace Galerne
Jeudi 20	Club du Temps Libre : petit concours interne + bûche de Noël	Salle Municipale
Vendredi 21	Stella Tennis de Table : Pro A à Angers	
Jeudi 27	Club du Temps Libre : belote et jeux	Résidence Verte Vallée
Lundi 31	Comité des Fêtes : Réveillon	Espace Galerne

### **JANVIER 2019 :**

Jeudi 3	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers + galette des rois	Salle Municipale
Samedi 5	E.S.R.R : concours de palets	Salle des Sports
Jeudi 10	Don du Sang	Espace Galerne
Jeudi 10	Club du Temps Libre : petit concours interne	Salle Municipale
Vendredi 11	Vœux du Maire	Espace Galerne
Samedi 12	Cyclo : Assemblée Générale	Salle Municipale
Lundi 14	Multi Act' Enfance : Matinées récréatives	Salle Polyvalente
Mardi 15	Club du Temps Libre : Assemblée Générale	Espace Galerne
Vendredi 18 samedi 19 et dimanche 20	Représentations de Théâtre : « Pour combien tu m'aimes ? »	Espace Galerne
Dimanche 20	Foot : Equipe A à Chalonnnes Chaudfondons Equipe B à Roussay / Cholet LCN	
Mercredi 23	Association Verte Vallée : Assemblée Générale	Résidence Verte Vallée
Jeudi 24	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers + galette des rois	Salle Municipale
Vendredi 25 et samedi 26	Représentations de Théâtre : « Pour combien tu m'aimes ? »	Espace Galerne
Samedi 26	C.A.T.M. : Assemblée Générale + galette	Salle Municipale
Dimanche 27	Cercle de l'Union : Assemblée Générale	Salle Municipale
Dimanche 27	Foot : Equipe A / St Florent Boutouchère Equipe B à Le Fief Gesté FC3	
Mardi 29	Stella Tennis de Table : Pro A à Villeneuve sur Lot	
Jeudi 31	Club du Temps Libre : belote et jeux	Verte Vallée